

# Referendum sur l'immigration : Marine sait-elle que, sans Frexit, on ne peut interdire le regroupement familial ?

écrit par Christine Tasin | 29 mars 2021



Je sais bien qu'annoncer la sortie de l'UE ça fait peur et ça peut ne pas être porteur électoralement, mais il ne faut pas prendre les Français pour des imbéciles.

Marine annonce donc que, si elle était élue en 2022, elle proposerait la ratification d'une proposition de loi sur l'immigration avec un certain nombre de mesures qui ne choqueront personne à RR, au contraire.

Mais... il y a un mais... C'est que, avant un referendum sur l'immigration il faudra proposer un referendum sur le Frexit parce que, en l'état actuel, l'UE interdit purement et simplement la plupart des mesures annoncées, et notamment la fin du regroupement familial, rendu obligatoire au nom des libertés et droits fondamentales par le Traité d'Amsterdam, signé en 1997, qui dévolue à l'UE tout ce qui relève de l'immigration !!!!

*Le traité crée "un espace de liberté, de sécurité et de*

*justice” à l’intérieur de l’Union européenne. Le contrôle de l’immigration, les visas, le droit d’asile et la coopération judiciaire en matière civile, qui relevaient jusqu’alors de la seule coopération intergouvernementale, sont “communautarisés”. Ces matières sont transférées du 3ème au 1er pilier et sont, par conséquent, pleinement soumises à la méthode communautaire : monopole d’initiative de la Commission, passage à la majorité qualifiée du Conseil dans la plupart des cas, et contrôle de la Cour de justice (des exceptions sont prévues pour le Danemark, l’Irlande et le Royaume-Uni).*

<https://www.touteleurope.eu/actualite/le-traite-d-amsterdam-1997.html>

**Il en est de même pour l’expulsion des étrangers, furent-ils illégaux, délinquants... la plupart de ceux qui font aller en dernier ressort à la CEDH sont entendus et autorisés par Bruxelles à rester chez nous !**

Et comme la Cour de Justice de l’UE a décidé, depuis 1964 !!! que c’était le droit européen qui prévalait sur le droit français, fût-il constitutionnel... Bernique, Marine !

Et cet arrêté de 1964 a été confirmé et par la Cour de Cassation en 1975 et par le Conseil d’Etat en 1989. Et les traités suivants, comme celui d’Amsterdam, ont enfoncé le clou !

**Rappelons en passant que les textes signés par nos vendus précisent que, pour changer un traité il faut LE CONSENSUS !!! Tous les pays doivent être d’accord !!!!** Bref, réformer de l’intérieur, en jouant le représentant de commerce dans toute l’Europe comme l’évoquait en 2017 Marine, c’est un leurre. Vous imaginez les gauchos, insoumis, écolos, socialauds au pouvoir dans nombre de pays accepter cela ? Et encore, à l’époque elle évoquait bien sinon un referendum du moins la recherche de changement... j’ai la vague impression

qu'il n'en est absolument plus question. C'est sans doute que la dédramatiser exige que l'on renonce à apparaître différent de LR...

[https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/e-library/documents/policies/legal-migration/201712\\_article\\_regroupement\\_familial\\_legal\\_migration\\_consultation\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/e-library/documents/policies/legal-migration/201712_article_regroupement_familial_legal_migration_consultation_fr.pdf)

**La seule solution pour nous sortir de toute la merde ambiante (immigration, islamisation, euro, dette, covid, passeport vaccinal, vaccin...), en sus de sortir Macron et ses pareils de nos instances dirigeantes, c'est de quitter l'UE,**

sauf à pratiquer ce qu'imaginait le Major Bonte dans son remarquable ouvrage *L'Espérance, notre rêve pour la France*, à savoir faire ce que l'on veut et aller à Bruxelles leur expliquer qu'on n'en a rien à faire de leurs lois, documents, interdits, obligations et qu'on n'appliquera que notre loi, rien que notre loi... La France donnant plus à l'UE qu'elle n'en reçoit elle ne craint pas les sanctions financières, mais comme elle est plus qu'endettée, gageons que, prise à la gorge par les créanciers, le FMI, l'UE et compagnie comme la Grèce, elle serait obligée de faire profil bas, sauf à tout envoyer promener et à repartir de zéro... Peut-être la meilleure solution, mais je suis sûr d'une chose c'est que une Marine n'aurait pas les couilles nécessaires. Il faudrait un Philippot à la barre.

<https://resistancerepublicaine.com/2018/11/23/lesperance-notre-reve-pour-la-france-nous-donne-toutes-les-solutions-pour-nous-en-sortir-apres-macron/>

<https://resistancerepublicaine.com/2019/02/18/lesperance-notre-reve-pour-la-france-le-livre-que-tous-les-gj-doivent-lire/>